

RAPPORT DE COOPERATION SKI ALPIN

RAPPORTO DI COOPERAZIONE SCI ALPINO

2025



22 OCTOBRE 2025

Conférence des Hautes Vallées

Conferenza delle Alte Valli

Créé par : Jules Cheynis, étudiant de Sciences

Po Aix en stage auprès du président de

l'association France-Italie



Table des matières

Introduction	3
Contexte des clubs de sport d'hiver dans les Hautes Vallées	3
1. Encourager le dialogue	4
Proposition : le conseil transfrontalier des Hautes Vallées	4
2. Des évènements transfrontaliers	5
Deux stratégies identifiées.....	5
Proposition 1 : le Challenge Alte Valli.....	5
Proposition 2 : la compétition Alte Valli	5
Plusieurs difficultés à surmonter.....	6
Organisationnel : Un calendrier dense et difficile à harmoniser	6
Matériel : L'écart de règlementation des fédérations sur l'équipement	6
3. Entraînements / stages en commun.....	7
Les grandes opportunités autour des stages d'été	7
Proposition 1 : le nouveau stage « Altevalli »	7
Proposition 2 : Une collaboration sur le glacier de la Grave.....	8
Les entraînements de ski partagés	9
Proposition : des entraînements communs pour les athlètes des comités.....	9
4. Echanges d'infrastructures.....	10
Varier les sites pour enrichir l'entraînement et maîtriser la fréquentation	10
Accéder à des pistes de descente homologuées et sécurisées	11
5. Problématiques de licences	12
Les poursuites de carrière dans le pays voisin	12
Piste de travail : la double licence FIS-FISI	12
6. Conclusion et hypothèse d'une candidature Interreg	13
Liste des acteurs consultés.....	15

Introduction

Contexte des clubs de sport d'hiver dans les Hautes Vallées

Vingt ans après les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Turin 2006, à l'aune de ceux de Milano Cortina 2026 immédiatement suivis de l'édition des Alpes Françaises 2030, les sports d'hiver s'affirment comme un enjeu central dans le territoire des Hautes Vallées. Sur le versant italien comme sur le versant français, en plus d'être le premier secteur économique, ils comportent les fédérations sportives les plus dynamiques en termes de nombre de clubs et d'adhérents, avec un intérêt commun à développer la formation des jeunes champions.

L'objectif de la coopération transfrontalière en matière de ski Alpin est d'améliorer les conditions dans lesquelles les athlètes peuvent s'entraîner sur notre territoire, en leur permettant de se le partager de la manière la plus efficace et intéressante pour tout le monde. Chaque versant possède en effet des atouts en termes d'équipements ou de savoir-faire, et ils font bien souvent face aux mêmes problématiques de couts, d'infrastructures, de calendriers ou de sécurité.

Des dynamiques locales d'échanges transfrontaliers existent déjà et s'appuient principalement sur des liens personnels ou des opportunités, ainsi que sur la participation à certaines courses amicales. La coopération entre Montgenèvre et Clavière, voisins directs dont les stades sont à moins de deux kilomètres l'un de l'autre, démontre que chaque acteur a intérêt à coopérer avec son voisin pour optimiser l'utilisation des infrastructures (l'un pour le Géant et l'autre pour le Slalom). Selon les besoins au jour le jour, les entraîneurs s'entendent pour prendre dans leurs groupes des enfants de l'autre nationalité et ainsi répondre au mieux à leurs besoins d'entraînement. Mais, dès lors que l'on s'éloigne de ce cadre hyper local, les rapports se rarifient. Même si les clubs de Sestriere ou Bardonecchia s'entraînent régulièrement en France dans le briançonnais ou en Haute Maurienne Vanoise pour profiter des conditions d'enneigement précoces, il n'y a quasiment pas de concertation avec les clubs locaux, et nos observations n'ont pas démontré d'initiative commune entre tous ces clubs à ce jour.

Dans le présent rapport, nous restituons un mois d'échanges avec les acteurs du ski Alpin (clubs, comités et communes), de manière à donner une vision transfrontalière des enjeux de ce sport, et proposer des solutions et des projets stratégiques de coopération que la Conférence des Hautes Vallées pourrait appuyer d'ici 2030, y compris dans le cadre d'un appel à projet Interreg ALCOTRA.

1. Encourager le dialogue

Le premier obstacle à la coopération qui ressort des entretiens avec les différents acteurs du ski Alpin est le manque de communication entre les clubs et les comités de chaque versant. Il est principalement dû à une méconnaissance mutuelle des organisations et des acteurs qui se trouvent de l'autre côté de la frontière, renforcée par la barrière de la langue. A l'exception de certains liens personnels, les entraîneurs se connaissent peu, et les responsables ont peu d'occasions pour se rencontrer. Dans ces conditions, il est difficile d'élaborer des ententes et de collaborer, même sur des sujets qui paraissent évidents.

La première motivation de la coopération transfrontalière doit être de trouver les moyens pour rétablir ces liens. Avec tous les partenaires concertés, c'est un sujet qui a révélé beaucoup de volontés et pour lequel de nombreuses idées ont émergé.

Proposition : le conseil transfrontalier des Hautes Vallées

L'idée d'un conseil transfrontalier a été évoqué pour la première fois avec le Comité régional FISI Alpes Occidentales, puis partagée par le comité Alpes Provence. Il s'agirait d'un rendez-vous annuel rassemblant tous les clubs du territoire de la CHAV ainsi que leurs comités, créant une opportunité de dialogue et de coordination qui n'est pas ouverte jusqu'à présent. Il peut être complété par une formation restreinte réunie semestriellement pour conserver le dialogue. Les objectifs en termes de coopération sont variés. Ils pourraient aller du simple échange d'informations sur les activités des clubs à l'élaboration de réels projets communs, ainsi qu'un travail d'harmonisation des calendriers.

Conditions de réalisation : les consultations ont révélé que l'organisation d'un tel évènement ne peut pas reposer sur l'initiative d'un seul club, dès lors que chacun est déjà employé à 100% pour l'organisation de son activité « nationale ». De manière générale, en l'absence de personnel dédié, les clubs n'ont pas le temps d'organiser eux même des relations internationales et d'entretenir des liens avec leurs voisins. L'intervention de la CHAV en tant que structure transfrontalière, en association avec ses structures publiques membres (Communautés de Communes et Unions de Montagne), peut soutenir les comités pour l'identification des participants, les invitations, la réservation et la préparation du lieu. Prévoir un système de traduction est serait nécessaire pour fluidifier les échanges.

Notons que la faisabilité de cette initiative et ses retombées décisives en matière de coopération en fait un objectif particulièrement intéressant pour la CHAV.

2. Des évènements transfrontaliers

Bien évidemment, les retours d'expérience des différents programmes Interreg de l'Union Européenne nous montrent qu'il ne suffit pas de se rencontrer pour que le dialogue et la coopération perdurent : il faut des prétextes réguliers pour travailler ensemble, et les évènements comme les compétitions sportives locales sont un moment stratégique selon la grande majorité des acteurs. Elles donnent aux encadrants comme aux jeunes athlètes des occasions de tisser des liens à échéance régulière, autour des valeurs du sport et d'une ambiance amicale. Nos observations montrent pourtant une érosion de la coopération autour de ces évènements, à cause de certaines obstacles (calendriers, règlementations). Plusieurs projets pourraient permettre de redynamiser ce secteur.

Deux stratégies identifiées

Proposition 1 : le Challenge Alte Valli

La première hypothèse évoquée avec les clubs et comités consiste à utiliser les évènements déjà existants (*1000 pattes* de Montgenèvre, *Uovo d'Oro* de Sestriere, *Jean-Baptiste Grange* de Valloire etc...) pour en faire un Challenge des Hautes Vallées regroupant tous les clubs du territoire. L'objectif est de les inciter à mobiliser leurs équipes sur ces courses, avec un « Prix des Hautes Vallées » remis aux meilleurs clubs et aux meilleurs athlètes du Challenge. Cela permet de maximiser la participation internationale à ces courses, tout en multipliant les occasions de rencontre entre les encadrants des clubs. De plus, il est envisageable de désigner chaque année l'une de ces courses comme l'épreuve « reine », à laquelle seraient invités aussi les élus des stations de ski des Hautes Vallées et les représentants des fédérations. Cela donnerait à la rencontre une dimension politique et permettrait d'exploiter encore davantage les retombées d'un tel évènement sur la coopération transfrontalière.

Conditions de réalisation : Même en utilisant des évènements existants, ce Challenge a un cout que la CHAV devrait aider à financer, en l'inscrivant dans un projet Interreg par exemple. Les principales dépenses sont liées au transport des équipes voire au logement le cas échéant, car il est difficile de demander aux familles des frais supplémentaires lorsqu'on souhaite les inciter à participer au Challenge. **Attention : pour les clubs de la Maurienne, le cout du tunnel du Fréjus est un obstacle récurrent à leur participation (cf. p.11).** Il faut également prévoir des récompenses attractives pour les clubs et les athlètes, ainsi qu'un cadeau offert à tous les participants au Challenge. Par exemple, un T-shirt paré des logos de la CHAV et de tous les partenaires de l'évènement, qui renforcerait la visibilité du territoire transfrontalier.

Proposition 2 : la compétition Alte Valli

La deuxième hypothèse concerne la création d'un nouveau rendez-vous des Hautes Vallées, donnant l'occasion aux clubs et organisateurs français et italiens du territoire de renforcer leurs

liens tant sur le plan sportif qu'organisationnel. Cette compétition organisée sous l'impulsion de la CHAV en partenariat avec certains clubs ou communes « chefs de file » serait une véritable vitrine de la coopération transfrontalière, avec une visibilité tant auprès des jeunes que de leurs familles et des responsables politiques des deux versants. Elle est en effet l'occasion pour la CHAV de réunir les élus des stations et les représentants des fédérations pour maintenir un dialogue dynamique autour des problématiques liées au ski Alpin dans les Hautes Vallées, tout en promouvant son action auprès d'eux.

Conditions de réalisation : L'organisation d'un tel évènement nécessite un partenariat entre les clubs ou leurs communes, car elle doit être convenue en commun. Elle peut s'appuyer sur l'expertise des clubs qui en ont l'habitude, mais peut difficilement se faire sans financements Interreg. A nouveau, les couts des transports ( Fréjus), des récompenses, des goodies, de la réservation du stade ou encore des forfaits ne peuvent reposer sur un club ou un comité. Les inscriptions peuvent compenser une partie des frais d'organisation.

Plusieurs difficultés à surmonter

Organisationnel : Un calendrier dense et difficile à harmoniser

Peu importe la stratégie choisie, la participation à des évènements de part et d'autre de la frontière implique un minimum d'harmonisation entre les calendriers français (Savoie et Hautes-Alpes) et italien. On ne peut plus se retrouver dans la situation de 2025 où les trois courses (1000 pattes, Uovo d'Oro et Jean-Baptiste Grange) ont été organisées sur le même weekend d'Avril, car elle empêche les clubs des différentes vallées de se rencontrer sur des échéances communes. Pour ce faire, il faut de nouveau souligner **le caractère nécessaire d'un conseil transfrontalier** où les clubs de ski et comités puissent discuter pour s'entendre au maximum sur leurs dates de compétition. Même si on ne pourra pas lever la contrainte des échéances nationales et internationales, des arrangements sont envisageables pour permettre aux jeunes de participer à un maximum de courses dans le pays voisin.

Matériel : L'écart de règlementation des fédérations sur l'équipement

Plusieurs clubs français ont pointé du doigt les écarts de réglementations qu'il y a avec l'Italie sur le matériel : la réglementation française (FFS) est plus stricte et protectrice pour les jeunes catégories sur la hauteur des plaques et des semelles (30-35mm maximum). Cela donne un avantage de performance en compétition aux coureurs italiens dans ces catégories d'âge, et fait perdre de l'intérêt à se mesurer à eux dès lors que le but n'est pas de démoraliser les coureurs. Si le règlement des courses peut tenter d'harmoniser les normes d'équipement, il faut s'assurer au préalable que les athlètes italiens soient en mesure d'adapter leur matériel à ces normes, et qu'il y ait une volonté politique des clubs italiens et de leur comité FISI de faire un pas en ce sens. **Cet écart de règlementation reste un obstacle léger**, il n'empêche en rien la confrontation des jeunes athlètes français et italiens dans les courses locales jusqu'à aujourd'hui.

3. Entrainements / stages en commun

Pour aller plus loin dans la coopération, nous avons identifié avec les clubs plusieurs projets visant à rassembler leurs athlètes dans des stages transfrontaliers, ou pour certaines sessions d'entraînement. En accompagnant ces projets, les Hautes Vallées passeraient un nouveau cap dans la construction de leur bassin de vie, en permettant aux jeunes et aux familles de mieux se connaître, aux entraîneurs de partager leurs méthodes et aux clubs de réduire le coût des infrastructures.

Les grandes opportunités autour des stages d'été

De juin à novembre, les clubs de ski poursuivent leur entraînement en été, avec des stages d'athlétisme, de renforcement musculaire ou d'activités outdoor mais aussi avec des stages de ski sur glaciers, pour préparer leurs athlètes à la prochaine saison d'hiver.

Pour la préparation physique et l'outdoor, l'organisation des entraînements est en général plutôt improvisée. On demande aux entraîneurs de l'hiver d'utiliser les moyens qu'ils ont à disposition pour assurer aux jeunes une formation suffisante, mais qui peut être largement améliorée en mettant en commun des moyens dans un projet transfrontalier. Avec 11,7M€ investis par la ville de Briançon sur le nouveau parc des sports du Centre Sportif d'Altitude CSAB et 5M€ investis par la commune de Sestriere sur son centre sportif d'altitude, l'idée est d'offrir aux jeunes la meilleure utilisation possible des atouts de notre territoire. Du côté des stages sur glaciers, les principales destinations des clubs des deux versants sont les glaciers des Deux Alpes, de l'Iseran à Bonneval-sur-Arc et de la Grave. Ce sont des sites en tension sujets à de fortes demandes, ce qui les rend difficiles à réserver et en général très onéreux.

Dans les deux cas, mettre en commun les ressources de chaque versant dans des stages au service des athlètes est une volonté partagée par la plupart des clubs et comités concertés. Objectifs communs : optimisation des couts, amélioration de la qualité des entraînements et nouveaux prétextes de collaboration entre les clubs.

Proposition 1 : le nouveau stage « Altevalli »

L'idée, initialement évoquée par le président du comité Alpes Provence Nicolas Busca, consiste en un stage annuel des Hautes Vallées, qui serait un véritable camp d'entraînement où les jeunes bénéficient des meilleures infrastructures et du meilleur encadrement possible, sans surcout. La semaine (ou les semaines) d'entraînement s'effectuerait pour moitié à Briançon et pour l'autre à Sestriere, avec la possibilité de se déplacer sur d'autres sites en fonction du contenu du programme d'entraînement. Ce programme doit être établi en amont et parfaitement réglé pour que la formation soit la plus professionnelle possible. Les coachs de ski pourraient être accompagnés sur certaines activités d'athlétisme et de renforcement par un

préparateur physique dont c'est la spécialité. Evidemment, compte tenu du nombre d'athlètes que compte le territoire, un tel stage ne peut pas tous les accueillir, et il faudra que les ski clubs opèrent une sélection pour les jeunes les plus méritants et avec les meilleurs résultats.

Pour la coopération transfrontalière, c'est l'occasion de créer un sentiment d'appartenance au bassin de vie des Hautes Vallées. Les jeunes qui y participent auraient l'impression pendant quelques semaines de faire partie d'une équipe internationale, que l'on peut matérialiser par une tenue (sweat ou t-shirt) avec le logo des Hautes Vallées. Cet aspect « équipe internationale » est d'autant plus intéressant qu'il motiverait les jeunes à donner le meilleur d'eux-mêmes tout au long de l'année pour être sélectionnés pour le stage. Les liens qu'ils créent durant l'été se retrouveraient l'hiver une fois sur les pistes.

Conditions de réalisation : Même si le cout de cette ou ces semaines d'entraînement serait raisonnable une fois partagé entre les différents clubs et fédérations, tout l'intérêt réside dans le fait de l'inclure dans un projet Interreg ou même dans une stratégie Piter+ de l'Union Européenne. Ce genre d'initiative transfrontalière rentre suffisamment dans les objectifs de l'UE et de la CHAV, pour que des subventions permettent d'éviter tout surcoût à la charge des familles. Le niveau de coordination requis entre les clubs et leurs entraîneurs est très élevé.

Ce projet est ambitieux, et une version plus simple de cette proposition peut être étudiée dans un premier temps. Il s'agirait de créer des partenariats entre les clubs et les communes des deux versants pour réserver des créneaux d'entraînements communs sur ces infrastructures sur un format plutôt « à la journée ». Les retombées seraient moindres mais les objectifs de réduction des couts et de mélange des populations seraient tout de même atteints.

Proposition 2 : Une collaboration sur le glacier de la Grave

La discussion avec le ski club Serre Chevalier a révélé une opportunité intéressante de collaboration sur le glacier de la Grave. Il explique organiser la plupart de ses stages sur ce glacier, profitant de prix intéressants et de disponibilités privilégiées sur les deux couloirs. Le président Patrick Gelato a fait part de son intérêt à inviter certains clubs italiens sur ces stages d'entraînement, pour leur faire profiter de ces conditions avantageuses tout en réduisant encore le cout de revient pour son propre club (l'opération devient rentable à partir de 40 à 50 inscrits). L'idée serait de permettre à une vingtaine de jeunes skieurs italiens (pour l'essentiel les meilleurs) de participer à ce stage avec leurs coachs, dans une logique de renforcement des liens avec les clubs italiens et de partage réciproque des techniques et savoir-faire.

Du côté du club de Sestriere, cette proposition a été accueillie avec beaucoup d'intérêt, ce qui laisse de fortes chances pour que cette initiative aboutisse. De plus, le club de Clavière utilise déjà ce site pour ses stages d'été. Elle nécessite simplement un appui de la CHAV pour faciliter le processus et aider à régler les questions de calendriers et les conditions de participation. Notons que la fonte rapide de ce glacier ne permettra pas de prolonger l'opération à moyen

terme. Il convient dès maintenant de réfléchir à des solutions alternatives pour les jeunes de nos clubs (patinage ou autres activités accessibles en été).

Les entraînements de ski partagés

Il faut d'emblée évoquer un obstacle souvent sous-estimé, qui a plusieurs fois dissuadé les clubs de mélanger leurs groupes sur les pistes. Certains nous ont fait part d'un écart significatif entre la mentalité des jeunes skieurs français et italiens, qui conduit à des rapports pas toujours bienveillants entre eux. Avant de les rassembler dans des groupes communs, il faut avoir à l'esprit que les réalités sociales des clubs entre les deux versants sont très différentes. En France, l'inscription à un club correspond peu ou prou au coût de la licence (~480€ pour l'année) et s'accompagne souvent de prix avantageux sur la location des skis et sur la tenue. En Italie, l'inscription à un club comme Clavière coûte 2000€ à 3000€, sans compter l'achat des tenues, des skis ni les frais liés aux stages et compétitions qui peuvent porter le cout d'une saison à plus de 10 000€ selon les athlètes. Les skieurs italiens sont donc souvent issus de familles turinoises plus aisées, tandis que les clubs français ont généralement une vocation plus sociale et locale. Ces différences de milieux et de cultures sportives génèrent parfois des comportements peu coopératifs et petites frictions (marcher sur les skis, bousculer...) selon certains encadrants, qui nuisent à l'ambiance des entraînements et dissuadent parfois les entraîneurs de créer des groupes communs. Notons que **cela concerne surtout les catégories plus jeunes**, puisque les athlètes des comités sont en général plus matures ce qui permet de passer outre ces tensions.

Proposition : des entraînements communs pour les athlètes des comités

C'est donc pour les athlètes des comités que des sessions communes auraient le plus d'intérêt, surtout lorsqu'on connaît leurs exigences en termes de performance et de qualité des entraînements. Durant les rencontres, les trois comités (Alpi Occidentali, Alpes Provence et district de Maurienne du comité de Savoie) ont formulé ce souhait que leurs athlètes puissent s'entraîner davantage ensemble, pour comparer leurs niveaux et leurs méthodes de manière à tirer l'ensemble vers le haut. L'intérêt est également de leur offrir les meilleurs sites d'entraînement du territoire des Hautes Vallées, en obtenant les stades les mieux équipés pour l'injection d'eau sous pression qui augmente la densité de la neige et la qualité de la piste. Il s'agit de retrouver des conditions de compétitions internationales. Le stade de coupe du monde de Sestrières est à cet effet un lieu privilégié, avec la possibilité de demander à l'entreprise qui prépare le stade de faire les injections spécialement pour cette occasion.

A nouveau, **l'isolement de la Maurienne causé par le coût trop important du tunnel du Fréjus** est un paramètre qui peut compromettre la participation de leurs athlètes à ces entraînements (cf. p.11). Il faut également prendre en compte le calendrier très chargé des athlètes des comités qu'il convient de ne pas surcharger davantage. Selon certains comités, organiser ces entraînements une ou deux fois par saison serait un objectif à ne pas dépasser.

4. Echanges d'infrastructures

Le ski alpin est un sport qui demande un accès à des infrastructures importantes, dont les coûts limitent la marge de manœuvre des clubs et le quotidien de l'entraînement pour leurs athlètes. Lors des échanges avec les clubs, deux points critiques ont été formulés : la forte fréquentation des fronts de neige sur certaines périodes et la pénurie de pistes de descente.

L'objectif de la coopération transfrontalière serait alors d'encourager les ententes permettant aux clubs des deux versants d'optimiser l'accès aux sites d'entraînement, **à un moindre coût**.

Varier les sites pour enrichir l'entraînement et maîtriser la fréquentation

Du côté italien, la pression sur les stades est due au fait que chaque station comporte plusieurs clubs différents qui doivent se partager les infrastructures. Comme tous leurs groupes ne peuvent pas s'entraîner en même temps, il est fréquent qu'ils payent des couloirs en France (Montgenèvre, Serre Chevalier) pour en envoyer. Du côté français, c'est durant les vacances scolaires de février que les stades sont les plus remplis, et qu'il pourrait être intéressant de se déporter vers l'Italie. De plus, pour les athlètes, les changements de site ont un intérêt sportif puisqu'ils permettent d'expérimenter différents profils de piste avec des reliefs et types de neige différents. La complémentarité est évidente et mérite d'être améliorée.

Une solution serait de soutenir la création de conventions établissant un calendrier partagé pour optimiser la réservation de pistes d'entraînement. L'idée est d'identifier clairement les disponibilités qu'a chaque station de part et d'autre de la frontière pour mettre à disposition leurs stades. Des propositions concrètes ont déjà été formulées pour l'année 2025 lors de nos entretiens :

Station	Périodes disponibles	Remarques
Puy Saint Vincent	02–05 décembre 2025 (avant courses FIS (06–09 décembre) puis 10–12 décembre 2025	Piste Bergerie (Homologation FIS GS/SL 2100–1760 m).
Serre Chevalier	Janvier et mars 2026	Disponibilités durant des vacances italiennes au début de ces 2 mois.
Sestrières Bardonecchia	Semaines de février 2026 (hors weekends)	A convenir bien en amont

Conditions de réalisation : le principal frein à ce jour est le coût de transfert lié au changement de station, qui implique de se procurer un forfait différent. Or, il n'est pas entendable de demander aux familles ce supplément pour changer de stade, sous prétexte que le leur soit trop fréquenté. Les conventions doivent donc être accompagnées d'accords entre les exploitants des stations et des stades pour que ces échanges puissent s'effectuer sans surcot, ce qui implique un processus de négociation difficile à concrétiser à court terme.

Accéder à des pistes de descente homologuées et sécurisées

La rareté des pistes de descente homologuées et sécurisées sur le territoire des Hautes Vallées rend intéressant un projet de coopération pour en faire bénéficier le plus de clubs possibles. Cette discipline concerne uniquement les catégories d'âge les plus élevées, ainsi que les athlètes des comités qui cherchent à la pratiquer et à y marquer des points FIS. A l'heure actuelle, il n'y a que Serre Chevalier qui dispose d'une telle piste, puisque celle d'Orelle en Maurienne n'en est qu'au stade de projet. En Italie, la piste de descente de Bardonecchia n'est pas encore accessible par les remontées mécaniques et seule la piste de Super-G peut être exploitée.

Le club de Serre Chevalier indique avoir des disponibilités sur sa piste de descente à la fin janvier et début mars, ce qui peut permettre d'accueillir les meilleurs athlètes des clubs italiens. Cela offrirait aux jeunes la possibilité de profiter des meilleures conditions d'entraînement, et pourrait même donner lieu à des collaborations privilégiées en partageant des entraînements. De plus, il est possible d'effectuer en juillet une demande à la FIS pour organiser, au terme de ces journées d'entraînement, une course FIS. Elle permettrait aux skieurs des Hautes Vallées de récupérer des points FIS, qui leur sont encore difficiles à rassembler dans cette discipline.

Conditions de réalisation : Le travail de sécurisation et de préparation d'une telle piste peut avoir un cout important dont il faudra tenir compte, mais qui pourrait être réparti entre les clubs pour baisser drastiquement leurs frais. L'intérêt d'avoir une course FIS à la fin de ces jours d'entraînement permet aussi de rentabiliser ce cout de préparation par l'obtention de précieux points. Notons qu'à la suite du décès de Matteo Fransozo lors d'un entraînement en septembre 2025, la FISI a adopté une nouvelle politique de sécurité sur la descente. Les clubs et le comité italien seront particulièrement sensibles aux conditions de préparation et de sécurisation de la piste. Il faudra également être soucieux du suivi médical des athlètes, notamment en leur assurant à tous l'accès à une visite médicale préventive, avec un certificat ne présentant pas de contre-indications à la pratique de la descente. Il convient de rappeler que l'objectif des disciplines de vitesse n'est pas de mettre en danger les skieurs, mais de leur permettre de mieux l'appréhender pour en tirer les bénéfices dans leur maîtrise des autres disciplines.

Difficulté pour la Maurienne : Les responsables des clubs de ski du district de Maurienne insistent sur le coût trop important du tunnel du Fréjus, qui les isole de l'Italie et des Hautes-Alpes en hiver en dépit de la grande proximité géographique. Tous les projets qui ont pu être imaginés jusqu'à présent pour profiter des équipements italiens ou participer à des courses (notamment à Bardonecchia), se sont heurtés à ce problème. Cette réalité, qu'ils partagent avec bien d'autres sports, pourrait constituer un axe de négociation pour la CHAV auprès des sociétés du tunnel pour une baisse des tarifs à destination des jeunes de nos vallées. Un « passe culturel » à destination des jeunes et des clubs semble être un objectif réaliste qui changerait la donne. A court terme, il faudrait aussi réfléchir à un moyen de subventionner les franchissements du tunnel pour ces clubs qui s'inscrivent dans un projet de coopération.

5. Problématiques de licences

Les poursuites de carrière dans le pays voisin

Dans certains cas spécifiques, les athlètes de notre territoire transfrontalier ont besoin de poursuivre leur pratique dans un club de l'autre côté de la frontière. Mais s'inscrire dans un club transfrontalier est aujourd'hui très complexe, car l'obtention d'une licence dans le second pays nécessite en principe d'en avoir la nationalité. Les pistes de travail que nous avons explorées ont pour objectif de fluidifier le parcours des athlètes qui résident dans notre territoire transfrontalier, tout en respectant les exigences administratives de chaque fédération et pays.

Deux cas identifiés :

- **Cas 1** : Un skieur d'un club du briançonnais qui arrive à la catégorie U18 mais qui n'obtient pas sa place au comité (par exemple à cause d'une blessure) ne peut pas poursuivre sa pratique en France, car les clubs ne proposent pas d'entraînement pour les catégories plus élevées. A quelques kilomètres, les clubs italiens proposent des entraînements jusqu'à U21 (Sénior), mais sans nationalité ni domicile en Italie impossible pour lui de s'y inscrire pour continuer le ski en club.
- **Cas 2** : La poursuite de la pratique d'un skieur italien qui est inscrit dans un collège français en cursus sport étude dépend entièrement de la volonté politique du comité qui l'accueille. En effet, les comités sont réticents à l'idée d'entrainer les athlètes d'un autre pays car sans nationalité, ils continuent de concourir pour leur pays d'origine et ne rapporteront jamais de médaille à la France.

Piste de travail : la double licence FIS-FISI

L'objectif d'une double licence est de permettre à l'athlète qui en fait la demande d'être licencié dans les deux fédérations, tout en conservant sa nationalité sportive. Le code FIS reste donc attaché au pays d'origine. Cela nécessite de formaliser un accord spécifique entre les comités régionaux concernés, validé par la FFS et la FISI. Le protocole reconnaîtrait un « périmètre » transfrontalier » dans lequel les athlètes pourraient demander la double licence sur simple preuve de résidence dans une commune éligible, sans obligation de domiciliation administrative dans le pays voisin. Pour filtrer les demandes et s'assurer qu'elles restent des exceptions, les deux fédérations les analyseraient conjointement puis les valideraient si le cas de l'athlète le justifie. En échange de l'accueil des athlètes qui se trouvent dans le **cas 1**, le comité français s'engagerait à entraîner tous les athlètes italiens du **cas 2** qui sont inscrits dans la section sport étude d'un de leurs collèges. Cette piste de recherche est étroite mais loin d'être utopiste ; elle demande que la CHAV défende les intérêts de jeunes athlètes de son territoire devant les fédérations, pour que la frontière ne soit plus un handicap pour eux.

6. Conclusion et hypothèse d'une candidature Interreg

Le travail mené pour la rédaction de ce rapport a mis en évidence un constat unanime : les volontés des clubs et des comités de ski visant à renforcer la coopération transfrontalière sont fortes, claires et partagées. Les échanges que j'ai conduits avec les acteurs des deux versants ont permis d'identifier une série de projets aussi variés que concrets, qui traduisent tout le potentiel encore inexploité du territoire des Hautes Vallées.

A court terme, certaines de ces initiatives sont peu couteuses et peuvent déjà être engagées, avec un impact significatif sur la coopération sportive :

- Rétablir le dialogue par la mise en place d'un Conseil transfrontalier des Hautes Vallées.
- Renforcer l'usage partagé de la piste de descente de Serre Chevalier.
- L'été, mettre en commun les réservations de certaines infrastructures d'entraînement pour accéder aux meilleurs sites français et italiens.
- Inviter des skieurs italiens à des stages en communs sur le glacier de la Grave.
- Pousser la piste de réflexion sur les problématiques de licences auprès des fédérations.

Ce sont autant de leviers immédiats pour faire progresser la coopération sportive. Simplement grâce au soutien institutionnel de la CHAV, ils poseraient les bases d'un réseau solide et durable entre les structures françaises et italiennes. Je connais à cet égard la volonté des élus de la CHAV avec qui j'ai échangé : Guy HERMITTE maire de Montgenèvre, Jean Claude RAFFIN maire de Modane, Giorgio MONTABONE maire de Suse, Luca SALVAI maire de Pinerolo, ainsi que ses techniciens ; qui considèrent le sport comme un chantier d'intégration privilégié, à destination de toutes les populations qui habitent les Hautes Vallées.

Mais l'ampleur des opportunités confirme la pertinence de les inclure dans une stratégie européenne plus globale qui pourrait, à moyen terme, constituer un véritable modèle de gouvernance sportive transfrontalière, avec les Jeux olympiques e Paralympiques de 2030 en perspective. Certains projets identifiés nécessitent en effet des moyens financiers importants, et il paraît difficile de les mettre en œuvre sans cette approche européenne :

- Construction du circuit de course « Challenge Alte Valli » ou de la compétition Alte Valli.
- Mise en place du « stage d'été Alte Valli » entre Briançon et Sestriere.
- Organisation des entraînements inter-comités.
- Conventions pour faciliter et encourager l'accès et l'échange des stades.

Dans cette optique, il faut réfléchir à la forme que pourrait prendre une candidature Interreg-ALCOTRA, de manière qu'elle finance efficacement ces actions structurantes qui réuniraient les clubs de ski alpin dans un bassin de vie commun :

- Une candidature à un « microprojet » Interreg-ALCOTRA pour la réalisation d'une ou plusieurs de ces initiatives dont le coût ne dépasserait pas quelques dizaines de milliers d'euros. C'est une approche de court terme qui a l'avantage d'être plus rapide et flexible pour expérimenter ces actions.
- Une candidature à un « projet simple » Interreg-ALCOTRA pour la réalisation à plus long terme de ces projets liés au ski Alpin. Comme les montants subventionnés peuvent dépasser le million d'euros, il s'agirait de prévoir leur financement pour les quatre saisons à venir d'ici 2030 par exemple.
- Une candidature à un projet simple plus large sur « les sports d'hivers transfrontaliers », ou même en dépassant le cadre des sports d'hiver pour intégrer d'autres projets dans d'autres sports. Le budget serait partagé équitablement entre les différents partenaires qui pourront être des clubs de ski, de ski de fond, de snowboard, de freestyle, mais aussi d'athlétisme, de football etc...

Si un tel projet européen devait se constituer, le ski club de Sestrières a d'ores et déjà exprimé le souhait de se positionner en chef de file pour la partie italienne (la présidente du club étant également la vice-présidente du comité AOC). Il constitue déjà un interlocuteur privilégié de la CHAV. Mais il faut associer aussi les structures publiques membres de la CHAV (Unions de Montagne ou Communautés de Communes) qui pourraient jouer un rôle décisif dans la conduite du projet, surtout pour la partie administrative et institutionnelle qui peut difficilement être supportée par un seul club. Par exemple, l'Union de Montagne Comuni Olimpici Via Lattea que nous avons rencontrée, dispose de personnels dédiés à ce type de projet et qui pourraient être mobilisés pour en assurer la coordination.

En unissant leurs forces, les Hautes Vallées affirmeraient leur ambition : faire de la frontière non pas une coupure, mais une couture — un espace fertile où s'épanouissent les champions de demain, dans l'esprit du sport, de l'Europe et de 2030.



Liste des acteurs consultés

France : Nicolas BUSCA, président du Comité FFS Alpes Provence ; District du Maurienne du Comité FFS de Savoie ; Club de Val Cenis ; Patrick GELATO, président du club de Serre Chevalier ; Pascal BIANCHI du club de Puy Saint Vincent ; Fabrice MOENNE LOCCOZ, président du club de Montgenèvre.

Italie : Pietro BLENGINI, président du Comité FISI Alpes Occidentales (Piémont) ; Alessia PRIN pour l'Union de Montagne Comuni Olimpici Via Lattea ; Giani PONCET, maire de Sestriere ; Simona NOVARA, directrice du club de Sestriere et vice-présidente du Comité FISI AOC

Je tiens à tous les remercier d'avoir pris du temps pour nos échanges et d'avoir mesuré l'importance des enjeux qui se jouent à l'échelle transfrontalière. Grâce à eux, nous avons réussi à obtenir cette vision binationale des enjeux liés au ski Alpin, qui sera la base de toutes les stratégies que nous saurons, je n'en doute pas, conduire ensemble à l'avenir.

Jules Cheynis, stagiaire auprès du président de la Conférence des Hautes Vallées

Vu et transmis, le président de la CHAV Guy Hermitte

